

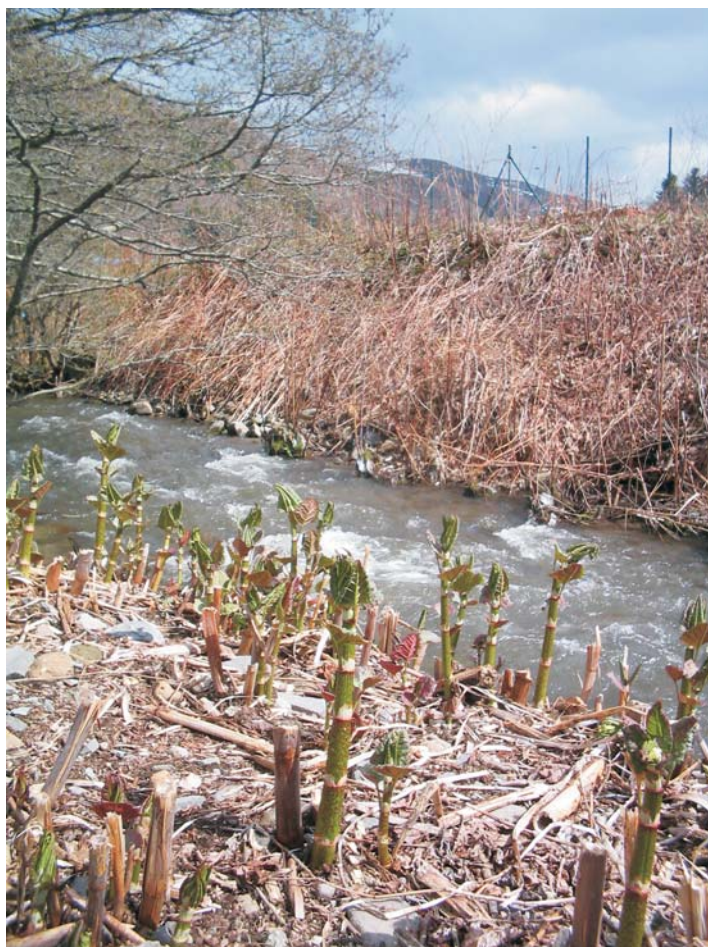
Etat d'avancement Contrat de Rivière Haute Dordogne



Abaissement de la retenue de Bort les Orgues le
10/10/05 - Ancien lit de la Dordogne au pont d'Arpiat



Gorges du Chavanon le 18/05/06
Journée d'information sur la gestion des milieux
aquatiques



Renouée du Japon au bord de la Dordogne le 25/04/06
Journée de formation organisée par le SIVOM Haute
Dordogne

SOMMAIRE

1- Etat d'avancement du contrat de Rivière	2
1.1- Thème 1 : Qualité des eaux	2
1.1.1- Assainissement domestique	2
A – Zonages d'assainissement et SPANC	2
B - Assainissement collectif	2
1.1.2- Assainissement industriel.....	3
1.1.3- Assainissement agricole.....	3
A - Collecte du lactosérum	3
B - Etude des effluents fromagers	4
1.1.4- Déchets	4
A – Décharges non autorisées.....	4
B – Actions inscrites au contrat	5
1.1.5- Ressource en eau potable	5
1.1.6- Suivi de la qualité des eaux.....	5
1.1.7- Commission qualité des eaux	5
1.2- Thème 2 : Dynamique fluviale	6
1.2.1- Stabilisation du profil en long de la Haute Dordogne, restauration des berges, gestion des atterrissements et des inondations	6
1.2.2- Gestion des débits des retenues de la Haute Dordogne	6
1.3- Thème 3 : Espèces et milieux	7
1.3.1- La gestion des milieux aquatiques	7
1.3.2- Les étangs ou plans d'eau.....	7
1.4- Thème 4 : Mise en valeur touristique.....	8
1.4.1- Aménagement des sources de la Dordogne	8
1.4.2- Sentier de randonnées des sources aux sources.....	8
1.4.3- Développement de l'activité pêche	8
1.4.4- La retenue de Bort les Orgues et les affluents.....	9
1.4.5- Commission Paysage et développement touristique	9
1.5- Thème 5 : Le suivi et l'animation	9
1.5.1- Sensibilisation et éducation à l'environnement	9
1.5.2- Outils de communication du contrat de Rivière.....	9
1.5.3- Site INTERNET	10
1.5.4- Permanence du contrat de rivière en mairie du Mont Dore (63)	10
1.5.5- Animation du contrat de Rivière.....	11
 2 - Bilan financier du Contrat de Rivière Haute Dordogne.....	 11
2.1 Prévisions.....	11
2.2 Bilan de juin 2005 à juin 2006	11
Thème 1 : Qualité des eaux	12
Thème 2 : Dynamique fluviale.....	12
Thème 3 : Espèces et milieux.....	12
Thème 4 : Mise en valeur touristique.....	12
Thème 5 : Suivi et animation du Contrat de Rivière	12
 3 - Etat d'avancement des opérations engagées.....	 14
 COORDONNEES	 15

1- Etat d'avancement du contrat de Rivière

1.1- Thème 1 : Qualité des eaux

1.1.1- Assainissement domestique

A – Zonages d'assainissement et SPANC

Dans le cadre de l'animation du contrat de rivière, un recensement des études de zonage d'assainissement réalisées ou en cours, ainsi que de l'état d'avancement de la mise en place des Services Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a été effectué en mai 2004. En décembre 2005 cet état des lieux a été mis à jour et a permis de qualifier une nette progression. Cette mobilisation des collectivités contribue sur le long terme à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire du contrat.

Etat des lieux	Juin 2004	Décembre 2005
Etude de zonage d'assainissement		
Terminée	32%	76%
En cours	31%	16%
A faire	24%	8%
Enquêtes publiques à faire	13%	8%
Mise en place des SPANC		
collectivités avec les compétences	2	12
SPANC communal		4%
SPANC en SIVOM	1	4%
SPANC en Communauté de Communes	1	51%

La synthèse de ces données collectées auprès des Agences de l'Eau, des Départements et des communes a été réalisée dans le cadre de l'animation du contrat de rivière. Des relances ont été effectuées auprès de certaines collectivités par téléphone et/ou par courrier.

B - Assainissement collectif

Des collectivités se sont mobilisées durant l'année 3 du contrat de rivière pour améliorer leur système d'assainissement collectif comme prévu au programme d'actions du contrat:

- le SIVOM Haute Dordogne a commencé la mise aux normes de la station d'épuration de 30 000 EH (traitement complémentaire de l'azote et du phosphore et mise en place de l'autosurveillance) en décembre 2005 (Maître d'œuvre : Beture Serec; Entreprise : France Assainissement, Financement au titre de la Convention Interrégionale Vallée Dordogne: 35% Agence de l'Eau Loire Bretagne, 35% Conseil Général du Puy de Dôme et 10% de l'Etat (FNADT)). L'inauguration de la première pierre s'est déroulée le 30 mai 2006.

Pour ce qui concerne la réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif, une réunion de concertation s'est tenue le 27 octobre 2005 et le 6 juin 2006 avec les 3 communes du territoire du SIVOM Haute Dordogne et les partenaires financiers pour une présentation, par le SIVOM Haute Dordogne, du programme pluriannuel des travaux pour 2006, 2007 et 2008. La collectivité s'est engagée à compléter le programme pluriannuel de travaux pour les 10 à 15 ans à venir avec notamment une cartographie des travaux déjà réalisés et des travaux restant à effectuer.

- la Commune de Riom es Montagne a engagé une mise à jour de son étude diagnostique de réseaux d'assainissement dans le cadre de la réalisation de son schéma communal d'assainissement. Bien que le projet de réhabilitation de station d'épuration ne soit plus à l'ordre du jour et compte tenu des problèmes de qualité de l'eau de la Véronne en aval de Riom es Montagne, il semblerait que des rejets d'eaux usées et des eaux claires parasites seraient à l'origine du dysfonctionnement du système d'assainissement de la ville et de la dégradation de la qualité de l'eau de la Véronne.

5 Communes ayant inscrit des actions de réhabilitation de station d'épuration et/ou de réseaux d'assainissement dans les trois premières années du programme d'actions du contrat de rivière, ne sont toujours pas engagées : c'est le cas des communes de Picherande (63), Eglise neuve d'Entraigues (63), Condat (15), Le Claux (15) et St Bonnet de Condat (15).

Une synthèse de l'état des lieux de l'assainissement collectif a été réalisée dans le cadre de l'animation du contrat de rivière. Des contacts ont aussi été pris auprès de certaines collectivités par téléphone et/ou par courrier, ce qui a permis de les conseiller sur la démarche à suivre.

Sur l'ensemble du territoire du contrat, il existe 65 systèmes d'assainissement dont 44 qui ne fonctionnent pas correctement (problème de fonctionnement ou d'entretien ou de quantité d'eaux claires parasites trop importante). Parmi ces systèmes, 12 ne possèdent pas d'unité de traitement.

Cet état des lieux a été présenté à la commission qualité des eaux du contrat le 22 mars 2006 et des propositions d'actions sont présentées au comité de rivière du 30 juin 2006.

1.1.2- Assainissement industriel

Comme prévu dans le programme d'actions du contrat de rivière, la laiterie Walchly, située sur la commune de Condat (15), a réalisé une station d'épuration pour traiter ses effluents (capacité 12 000 EH). L'inauguration de cette station s'est déroulée le 11 mai 2006.

Pour ce qui concerne la laiterie de Tauves (63), le système de traitement et de suivi des effluents est en cours d'analyse.

Pour rappel, la laiterie de Dienne (15) est fermée depuis le 26 juin 2004 pour cause de départ en retraite du gestionnaire. Le lait collecté est donc maintenant transféré à la laiterie de Celles.

1.1.3- Assainissement agricole

A - Collecte du lactosérum

122 Producteurs de St Nectaire adhérents au Groupement d'Intérêt Economique (GIE) sont équipés de tanks pour la collecte du lactosérum. 95 de ces Producteurs sont situés dans le Puy de Dôme alors que seuls 27 producteurs sont situés dans le Cantal.

La collecte est réalisée par 5 laiteries dont 2 situées sur le territoire du contrat de rivière (Condat et Tauves). Elle représente 11,7 millions de litres (soit une pollution d'une ville de 16 000 habitants) dont 9 millions situés sur le territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne.

Compte tenu des montants financiers engagés, les collecteurs du GIE (groupement d'intérêt économique) ont envoyé en fin d'année 2005 un courrier dénonçant le contrat de la collecte du lactosérum. Une renégociation du contrat entre le GIE et les collecteurs est donc en cours. Elle doit être finalisée fin juin 2006

B - Etude des effluents fromagers

L'étude sur l'amélioration de la gestion des effluents fromagers a été réalisée par le bureau d'études NCA, du 9 décembre 2004 au 7 décembre 2005, sous la maîtrise d'ouvrage EPIDOR, en partenariat avec le monde agricole en 2005.

161 producteurs fromagers sont recensés sur le territoire et l'analyse a été réalisée à partir de 125 producteurs enquêtés. Les types d'effluents produits sont le lactosérum (22 000 m3 soit 35 000 à 40 000 EH), les eaux blanches (100 000 m3 soit 6 500 à 7 000 EH) et les effluents d'élevage (90 000 EH). Ils dépendent du type de bâtiment de l'exploitation agricole (étable entravée, stabulation, ...). Les bassins versants présentant les plus fortes quantités d'effluents sont la Tarentaine, la Petite Rhue, l'amont de la Rhue et la Santoire. L'étude préconise une gestion complète des effluents (lactosérum+eaux blanches+effluents d'élevage), leur traitement et valorisation sur place, la nécessité de 6 mois de stockage des effluents pour une valorisation agronomique. Les types de traitement ou de valorisation des effluents adaptés sur le territoire du contrat sont :

- pour le lactosérum, l'alimentation bovine ou porcine,
- pour les eaux blanches, le traitement de type boues activées compact enterrée ou filtres plantés de roseaux,
- pour les effluents d'élevage, le stockage /épandage ou le compostage en fonction de la sensibilité des milieux.

Un programme d'actions est envisagé sur 5 ans pour la réhabilitation des systèmes de traitement ou de valorisation des effluents de 100 producteurs fromagers pour un montant de 4 083 000 €. Il comprend la coordination du programme sur 5 ans, l'accompagnement des agriculteurs, la communication et les travaux de réhabilitation.

Les discussions sont en cours avec les différents partenaires financiers pour établir le plan de financement prévisionnel et le schéma de fonctionnement de mise en œuvre du programme. L'objectif est de lancer la mise en œuvre de ce programme d'actions dès janvier 2007.

1.1.4- Déchets

A – Décharges non autorisées

La circulaire du 23 février 2004 révèle l'existence de décharges non autorisées qui sont situées sur le territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne. Il s'agit de la décharge communale de Condat (15) et de la décharge de St Genes Champespe près d'Egliseneuve d'Entraigues (63). Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable demande que ces décharges soient régularisées au plus tôt. Il rappelle aussi que les dépôts sauvages, c'est-à-dire les sites non exploités, doivent être supprimés.

B – Actions inscrites au contrat

Dans le cadre du programme d'actions, 2 résorptions de décharges sont inscrites, une à Riom es Montagne et l'autre à la Cascade du Sartre (commune de Cheylade). Une réflexion est engagée avec la Communauté de Communes Pays de Gentiane pour aider les collectivités concernées à mener à bien leurs actions.

Une étude du système de collecte des déchets flottants sur les barrages était inscrite au programme d'action du contrat, mais actuellement, aucun maître d'ouvrage ne s'est prononcé.

1.1.5- Ressource en eau potable

Les actions prévues au contrat de rivière concernent uniquement le Cantal. L'Agence de l'Eau Adour Garonne a lancé un défi territorial AEP avec le département du Cantal pour 2005 et 2006. Ce défi est mené en parallèle du schéma directeur d'eau potable du département afin de soutenir :

- l'élaboration de plans locaux de production, de distribution et de gestion de l'AEP sur le Département afin de définir un programme pluriannuel,
- la mise en œuvre opérationnelle d'actions,
- la mise en place de moyens humains d'accompagnement et d'appui technique.

Le SDAEP du Cantal définit 3 secteurs prioritaires situés sur le territoire du contrat de rivière haute Dordogne. Ces secteurs nécessitent des améliorations qualitatives (problèmes bactériologiques) et/ou des améliorations quantitatives (manques d'eau potable) : secteur de Riom es Montagne/Cheylade, secteur d'Allanche et secteur de Murat.

Des ententes intercommunales ont été mises en place. Les études diagnostiques sont en cours de réalisation par le bureau d'études SAFEGE : les visites de terrain des ouvrages de captages et des réservoirs sont en cours, la mise en place de compteurs d'eau potable est prévue afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux et les réunions de présentation des diagnostics sont prévues à l'automne. A partir de ces diagnostics, un programme d'actions opérationnel sera proposé aux collectivités pour améliorer leur gestion de l'eau sur leur territoire.

1.1.6- Suivi de la qualité des eaux

Le suivi de la qualité des eaux de la deuxième année du contrat a été réalisé en 2005 sous la maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR. L'analyse est en cours et sera présentée à la prochaine commission qualité des eaux.

Le suivi de la qualité des eaux de la troisième année a démarré par une première campagne le 21 mars 2006. Seules des mesures sur les apports en azote et en phosphore dans la retenue de Bort les Orgues sont prévues : 6 campagnes de prélèvements sont en cours de réalisation sur 4 stations de mesures situées sur le Chavanon (Gare de Savennes), sur la Dordogne (pont de Chalameyroux), la Tialle (pont de la Pradelle) et la Rhue (pont des Faux Monnayeurs).

1.1.7- Commission qualité des eaux

Le 22 mars 2006, la commission qualité des eaux du contrat s'est réunie pour discuter autour :

- du bilan de la qualité des eaux de 2004
- de l'état d'avancement des assainissements domestiques et industriels (zonages d'assainissement, SPANC, systèmes d'assainissements collectif...)

- de la problématique agricole (diagnostic agricole sur le territoire du contrat, étude effluent fromager,...)

Les propositions d'actions sont présentées au comité de rivière du 30 juin 2006.

1.2- Thème 2 : Dynamique fluviale

1.2.1- Stabilisation du profil en long de la Haute Dordogne, restauration des berges, gestion des atterrissements et des inondations

Le SIVOM Haute Dordogne a lancé une étude sur les berges et le lit de la Dordogne le 17 mars 2005 afin d'obtenir une DIG (déclaration d'intérêt général) pour la mise en œuvre d'un programme global d'intervention sur la Dordogne et une partie des affluents situés sur les communes du Mont Dore (63), de la Bourboule et de Murat le Quaire (construction de seuils noyés et semi noyés, protections longitudinales, entretien et restauration des berges, élimination de la Renouée du Japon).

Le bureau d'étude BIOTEC a présenté le programme de travaux pluriannuel au comité de pilotage le 19 mai 2006 et a animé une journée de formation sur la Renouée du Japon à destination des agents techniques et des riverains des 3 communes. Une trentaine de personnes ont ainsi eu connaissance des bonnes pratiques de gestion de la renouée : fauchage régulier, plantation d'arbres....

L'animation du contrat de rivière a permis d'aider la collectivité à assurer le suivi de l'étude menée par le bureau d'études BIOTEC et à garantir un contenu adapté au territoire : un dossier d'autorisation est finalement nécessaire, un cahier des charges a été établi en conséquence et l'enquête publique sera menée en parallèle à celle de la DIG.

Le montant total des travaux est estimé à 1 307 230 € HT avec une première tranche de 461 595 € prévue en 2007. La mise à l'enquête publique de la DIG est prévue en septembre 2006.

1.2.2- Gestion des débits des retenues de la Haute Dordogne

- **Lac de la Crégut**

L'étude sur le lac de la Crégut et ses problèmes d'envasement et d'eutrophisation a obtenu les derniers accords de financement en juillet 2005 (financement Région Auvergne, Conseils Généraux du Cantal et du Puy de Dôme, Agence de l'Eau Adour Garonne et EDF). La Communauté de Communes Sumène Artense (15), maître d'ouvrage, a retenu l'Université de Clermont Ferrand pour réaliser l'étude en septembre 2005.

L'animation du contrat de rivière a permis d'aider la collectivité à préparer le lancement de l'étude et à assurer la concertation entre les différents partenaires jusqu'au démarrage de l'étude.

La réunion de démarrage a eu lieu le 16 décembre 2005 et les premiers prélèvements ont démarré le 28 mars 2006.

Pour rappel, le lac de La Crégut fait partie de l'aménagement hydroélectrique de la Haute-Tarentaine, construit et exploité par EDF depuis le début des années 70.

- **Barrages de l'Eau Verte, de Brumessange et de Champs sur Tarentaine**

Comme prévu au programme d'actions du contrat de rivière, le bassin versant de la Tarentaine fait l'objet d'une étude du passage anticipé du débit réservé du 1/40^{ème} du module au 1/10^{ème} du module sur le barrage de l'Eau Verte et de l'opportunité ou non d'un aménagement pour le franchissement piscicole sur le barrage de Brumessange.

En partenariat avec les Fédérations de Pêche du Puy de Dôme et du Cantal ainsi que les AAPPMA locales, EDF et EPIDOR, un cahier des charges a été élaboré et validé le 28 mars 2006. EDF, maître d'ouvrage de cette opération, finance entièrement l'étude et prévoit les premières investigations de terrain en septembre 2006.

L'animation du contrat de rivière a permis d'assurer une concertation entre les différents partenaires depuis mars 2005 notamment pour élaborer le cahier des charges de l'étude.

1.3- Thème 3 : Espèces et milieux

1.3.1- La gestion des milieux aquatiques

A la demande du comité de rivière du 22 juin 2005, une journée d'information sur la gestion des milieux aquatiques sur le territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne a été organisée par EPIDOR dans le cadre de l'animation du contrat de rivière, en partenariat avec les Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne, les Régions Auvergne et Limousin, les Départements de la Corrèze, du Cantal, du Puy de Dôme et de la Creuse, le CEPA, le CREN Limousin, les Fédérations de Pêche des 4 départements.... . Lors de cette journée, sont intervenus notamment Marlène CASTANG de la Communauté de Communes Ussel Meymac et Christian BOUCHARDY de Catiche Productions.

Cette journée, à destination des acteurs du territoire, communes, communautés de communes, associations de pêche, a réuni 45 personnes le 18 mai 2006 :

- le matin à la salle des fêtes de Merlines (19) pour débattre autour de la gestion des cours d'eau et des zones humides afin, notamment, de mieux comprendre comment concilier cette gestion des milieux aquatiques avec la préservation de la loutre,
- l'après midi dans les gorges du Chavanon, à la recherche des traces de loutre (catiches, épreintes....).

Les échanges fructueux au cours de la journée sont encourageant pour envisager de renouveler cette initiative l'année prochaine sur un thème qui reste à définir.

1.3.2- Les étangs ou plans d'eau

Compte tenu des problèmes d'eutrophisation du plan d'eau de la Ramade et de la volonté des collectivités locales pour développer le territoire d'un point de vue touristique, une étude diagnostique du plan d'eau de la Ramade et de son bassin versant va être menée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Giat (63). Cette maîtrise d'ouvrage est réalisée en partenariat avec la commune de Flayat et les Communautés de Communes des Sources de la Creuse, du Haut Pays Marchois et Haute Combrailles qui participeront financièrement à l'étude au prorata du nombre d'habitants sur leur territoire respectif.

Les demandes de financement ont été envoyées en février 2006 à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (60%), les Conseils Régionaux Auvergne (5%) et Limousin (5%), les Départements du Puy de Dôme (5%) et de la Creuse (5%).

L'animation du contrat de rivière a permis d'aider la collectivité à monter les dossiers de demande de financement, les dossiers de consultation des bureaux d'études et à assurer le suivi préalable à l'étude.

La consultation de bureaux d'études a été réalisée et la collectivité attend les accords de financement des différents partenaires pour retenir le prestataire et lancer l'étude.

1.4- Thème 4 : Mise en valeur touristique

1.4.1- Aménagement des sources de la Dordogne

La mairie du Mont Dore assure la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation des sources de la Dordogne et leur marquage symbolique. L'objectif de cette opération est la reconquête paysagère et la valorisation touristique des sources de la Dordogne sur trois zones d'étude : le périmètre immédiat des sources, la zone périphérique jusqu'au parking de la station de ski, la zone aval s'étendant jusqu'à la ville du Mont Dore. Ce dossier est financé par l'Europe (FEDER 28,5%), l'Etat (FNADT 11,5%), la Région Auvergne (20%), le Conseil Général du Puy de Dôme (20%) et la commune (20%).

Après avoir présenté le projet auprès des services de la DIREN le 3 octobre 2005, le prestataire VSP/Compagnie Taxi Brousse a tenu compte d'une partie des remarques de chaque participant et a présenté le projet modifié le 3 novembre 2005 au comité de pilotage. Le projet estimé à 689 007 € HT reste encore très coûteux et ne comprend pas les études préalables telles que le dossier d'autorisation, les études géotechniques, le chiffrage de la communication. La collectivité a donc demandé au prestataire de modifier et compléter le projet en conséquence.

L'animation du contrat de rivière a permis d'aider la collectivité à assurer le suivi de l'étude menée, à analyser le projet et à garantir un contenu adapté au contexte : nécessité de chiffrer la réalisation d'études préalables à la mise en œuvre du projet telles qu'un dossier d'autorisation, des études géotechniques,

Après de nombreuses relances en mai dernier, le prestataire a promis de remettre le projet modifié en juin. Les demandes de financement pourront alors être envoyées en juillet en espérant que les premiers travaux puissent s'engager en 2007.

1.4.2- Sentier de randonnées des sources aux sources

Un projet d'aménagement d'un sentier de randonnée des sources de la Dordogne aux sources (entre le Mont Dore et la Bourboule) est en cours de réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Sancy. Cet aménagement se présentera sous forme de scénobalade ou mise en scène d'une légende sur le sentier de randonnée longeant la Dordogne entre les bourgs du Mont Dore et de la Bourboule. A ce jour la collectivité n'a toujours pas pris de décision sur l'aménagement proposé.

1.4.3- Développement de l'activité pêche

A la demande des AAPPMA de la Bourboule et du Mont Dore, une réflexion s'est engagée le 8 novembre 2005 sur le développement de l'activité pêche sur l'amont du territoire du contrat de rivière, en partenariat avec la Fédération de Pêche du Puy de Dôme et EPIDOR. Une réunion de concertation élargie aux AAPPMA situées en amont de la Dordogne et à l'Agence Départementale de Développement Touristique (ADDT) du Puy de Dôme s'est tenue le 7 mars 2006. En fonction de la volonté des pêcheurs, un diagnostic préalable au développement de l'activité pêche sur l'amont de la Dordogne pourrait être mené. Le périmètre de cette étude et la maîtrise d'ouvrage de l'étude restent à définir. L'ADDT, la Fédération de Pêche du Puy de Dôme et EPIDOR ont proposé d'aider les AAPPMA à co-encadrer un stagiaire pour la réalisation de ce diagnostic.

L'animation du contrat de rivière a permis d'engager une concertation entre les différents acteurs du territoire et à assurer des échanges constructifs entre partenaires.

1.4.4- La retenue de Bort les Orgues et les affluents

A la demande du comité de rivière du 22 juin dernier, une réflexion s'est engagée pour faire émerger un projet global et cohérent autour de la retenue de Bort les Orgues.

Afin d'approfondir cette réflexion avec les collectivités riveraines de la retenue de Bort les Orgues, EPIDOR a pris en charge l'encadrement d'une stagiaire Céline MONTERO en Licence Professionnelle « Promoteur du patrimoine territorial en milieu rural » pour déterminer si l'itinérance douce pourrait être un élément fédérateur pour faire de la retenue de Bort les Orgues une destination touristique de grande envergure.

Ce travail est présenté au comité de rivière du 30 juin 2006. Ce comité de rivière a été élargi aux collectivités riveraines de la retenue de Bort les Orgues afin de leur faire partager le diagnostic et préciser l'opportunité ou non de poursuivre la réflexion dans ce sens. Une présentation publique des résultats de cette étude sera organisée à l'automne prochain.

1.4.5- Commission Paysage et développement touristique

La dernière réunion de la commission paysage et développement touristique s'est tenue en janvier 2004. A partir du diagnostic réalisé sur la retenue de Bort les Orgues et du diagnostic réalisé sur l'ensemble du territoire du contrat dans le cadre de son animation, une prochaine rencontre de la commission qui pourrait être organisée à l'automne prochain.

1.5- Thème 5 : Le suivi et l'animation

1.5.1- Sensibilisation et éducation à l'environnement

Le comité de rivière du 22 juin dernier avait souhaité lancer une réflexion à l'échelle du contrat de rivière Haute Dordogne sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des scolaires.

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'animation du contrat de rivière sur l'ensemble du bassin versant de la Dordogne. On constate que les acteurs sont nombreux et que les actions sont multiples et ponctuelles. Il manque une coordination et une mise en réseau des acteurs et des actions.

Un groupe de travail constitué des principaux acteurs du territoire s'est réuni le 20 juin 2006 afin de créer cette mise en réseau à l'échelle du territoire du contrat et de générer des échanges amont/aval sur le bassin versant.

Les propositions d'actions sont présentées au comité de rivière du 30 juin 2006.

1.5.2- Outils de communication du contrat de Rivière

*** Lettre du Comité de Rivière :**

La lettre n°3 a été diffusée en janvier 2006 en 4 000 exemplaires à tous les partenaires, toutes les communes, Communautés de Communes, ..., et les écoles du territoire.

La lettre n°4 est prévue pour l'automne 2006. Elle sera envoyée en 4000 exemplaires à toutes les communes et à tous les partenaires du Contrat de Rivière Haute-Dordogne.

Les lettres 1 et 2 sont téléchargeables sur le site INTERNET d'EPIDOR :

www.eptb-dordogne.fr

*** Rapport suivi qualité 2004 :**

La Commission qualité des eaux du 22 mars dernier ayant validé le rapport du suivi de la qualité des eaux de l'année 2004 du contrat de rivière, 30 exemplaires couleurs ont été dupliqués et diffusés courant juin 2006 aux Communautés de Communes du territoire et à certaines Communes concernées par les points de mesures.

Ce document est téléchargeable sur le site internet d'EPIDOR :

www.eptb-dordogne.fr

*** Document de séance de la journée d'information sur la gestion des milieux aquatiques du 18 mai 2006 à Merlines (19) :**

Le document de séance de la journée d'information sur la gestion des milieux aquatiques du 18 mai 2006 à Merlines (19), reproduit par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 150 exemplaires et conçu en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la journée, a été diffusé en format papier à toutes les Communautés de Communes du territoire, Associations des Maires, etc

Ce document, existant en version informatique sous CDROM, est disponible sur simple demande auprès d'EPIDOR.

*** Posters contrat de rivière et eutrophisation :**

A la demande de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, trois posters ont été réalisés dans le cadre de l'animation du contrat de rivière pour le colloque sur les cyanobactéries du 2 juin 2006 à Florac : poster sur le contrat de rivière, poster sur l'eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues et poster sur les problèmes d'eutrophisation des autres plans d'eau du territoire du contrat de rivière comme le plan d'eau de la Ramade et le lac de la Crégut.

1.5.3- Site INTERNET

Une page sur le contrat de rivière Haute Dordogne est en ligne sur le site INTERNET d'EPIDOR depuis juin 2004 : **www.eptb-dordogne.fr** dans la rubrique « ACTIONS ». Le dossier définitif, l'atlas, la liste des communes, etc... sont téléchargeables à partir de ce site. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin de faire évoluer le site.

1.5.4- Permanence du contrat de rivière en mairie du Mont Dore (63)

La permanence en mairie du Mont-Dore est effective depuis février 2004 tous les premiers mardis de chaque mois.

Les horaires d'ouverture sont : 10h-12h et 14h-16h
sur RDV le matin et libre l'après-midi

Le bilan est :

2005	juillet	août	sept	oct	nov	déc
Nombre de permanence	0	0	1	1	1	1
Nombre de rencontre lors des permanences	0	0	3	3	3	2

2006	janv	févr	mars	avril	mai	juin
Nombre de permanence	1	1	1	0	1	1
Nombre de rencontre lors des permanences	2	4	5	0	2	2

1.5.5- Animation du contrat de Rivière

La répartition des tenues de réunions sur l'année 3 du contrat de rivière (juin 2005 à juin 2006) est la suivante :

Thème	Qualité des eaux	Quantité d'eau	Espèces et Milieux	Mise en valeur Touristique	Animation	Total
Nombre de réunion	38	6	13	11	17	85

La répartition de ces tenues de réunions varie selon les thèmes abordés du contrat de rivière. Le volet le plus concerné est l'amélioration de la qualité de l'eau.

2 - Bilan financier du Contrat de Rivière Haute Dordogne

2.1 Prévisions

Sur les **130 actions** du programme d'actions du contrat de rivière signé en juin 2003 :

- 62 actions étaient prévues pour l'année 1 (69,5 % du budget global du programme),
- 62 actions étaient prévues en année 2 (24 % du budget total du programme),
- 19 actions étaient prévues en année 3 (4,5 % du budget total du programme).

2.2 Bilan de juin 2005 à juin 2006

Globalement sur les **actions prévues pour les années 1 (juin 2003 à juin 2004), 2 (juin 2004 à juin 2005) et 3 (juin 2005 à juin 2006)**:

- 42 actions sont en cours (les mêmes que celles de l'année 1 et quelques nouvelles telles que les SCA de Bagnols et de St Sauves, ainsi que le développement de l'activité pêche...),
- 11 actions sont terminées (8 étaient terminées en année 1 car elles étaient déjà engagées avant la mise en œuvre du programme d'actions),

Le **bilan financier** est:

Thème	total prévisionnel pour les 5 années du contrat (K€HT)	total réalisé fin juin 2006 (K€HT)	Taux d'engagement (%)	Total restant (K€HT)
Amélioration de la qualité des eaux	11 624	8 565	74	3 078
Dynamique fluviale	734	41	6	693
Espèces et milieux	1805	92	5	1 713
Mise en valeur touristique	980	263	27	717
Suivi et animation	206	163	79	43
TOTAL	15 349	9 125	59	6 243

Thème 1 : Qualité des eaux

Sur un programme initial de 15 349 K€, 8 565 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation pour ce thème de 74 % pour les années 1, 2 et 3.

Thème 2 : Dynamique fluviale

Sur un programme initial de 734 K€, 41 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation de 6% pour les années 1, 2 et 3.

Thème 3 : Espèces et milieux

Sur un programme initial de 1 805 K€, 92 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation de 5 % pour les années 1, 2 et 3.

Thème 4 : Mise en valeur touristique

Sur un programme initial de 980 K€, 263 K€ ont été engagés soit un taux de réalisation de 27 % pour les années 1, 2 et 3.

Thème 5 : Suivi et animation du Contrat de Rivière

Sur un programme initialement prévu de 206 K€, 163 K€ ont été engagés soit un taux de réalisation de 59 % pour les années 1, 2 et 3.

Le taux global d'engagement financier des actions est de 59 % à la fin juin 2006. 9 125 000 € sont engagés par rapport aux 15 349 000 € programmés en juin 2003. Il reste donc 6 243 000 € à investir sur le programme prévu pour reconquérir la qualité de l'eau sur le territoire, améliorer la gestion des cours d'eau, préserver le patrimoine exceptionnel des espèces et des milieux et développer la mise en valeur touristique du territoire.

Compte tenu des prévisions de 97 % d'engagement financier pour les années 1, 2 et 3, ce taux de 59 % reste un bon taux d'engagement financier des actions par les maîtres d'ouvrage.

Néanmoins il est important de souligner que les maîtres d'ouvrage se sont fortement mobilisés lors de la première année avec 53% d'engagement financier correspondant aux actions les plus prioritaires du contrat. Pour l'année 3, on constate un faible engagement de la part des maîtres d'ouvrage avec uniquement une augmentation de 4% de leurs engagements.

Il est cependant important de signaler que des actions supplémentaires au programme d'actions initial devraient émerger en 2007 :

- ✓ programme d'actions effluents fromagers pour un montant de 4 083 090€,
- ✓ programme pluriannuel de travaux pour la restauration des berges et du lit de la Dordogne sur le territoire du SIVOM Haute Dordogne pour un montant de 1 317 230€,
- ✓ programme pluriannuel de travaux pour les réseaux d'assainissement des collectivités du SIVOM Haute Dordogne pour un montant supplémentaire estimé à 2 654 298 € (à mettre à jour selon le montant final du programme),
- ✓ travaux de réhabilitation des sources de la Dordogne pour un montant de 689 000 € (montant en cours de révision).

Le montant total supplémentaire des actions à engager est estimé à 8 743 618€.

3 - Etat d'avancement des opérations engagées

INDICATEURS ANNEE 3 « état des lieux »		
1	E.H raccordé	15 collectivités sont en cours d'études ou de réalisation des travaux
2	E.H traités	15 collectivités sont en cours d'études ou de réalisation des travaux
3	Nombre de SCA terminés	40
4	Nombre de plan d'épandage	0
5	Nombre de bâtiments mis aux normes	0
6	E.H traités (industrie)	12 000 EH (laiterie Walchly)
7	Nombre de périmètres de protection AEP engagés	0
8	Km de berges restaurées	2 collectivités sont en cours d'élaboration de leur DIG
9	Km de berges entretenues	0
10	Nombre de passes poissons réalisées	0
11	Nombre de bulletins conçus	1
12	Nombre d'élèves sensibilisés	70 élèves (étudiants de l'Université de Limoges et élèves du forum sur l'eau avec le Lycée de Mauriac)

COORDONNEES

L'ANIMATRICE DU CONTRAT DE RIVIERE HAUTE DORDOGNE

Viviane BATTU, chargée de mission EPIDOR

Adresse :

EPIDOR - Antenne de Mauriac
BP22
Place Gambetta
15 200 MAURIAC

Tél : 04.71.68.01.94

Fax : 04.71.68.01.96

Mél : v.battu@eptb-dordogne.fr

Site INTERNET

www.eptb-dordogne.fr

Page contrat de rivière dans la rubrique « ACTIONS »